

CODE DE CONDUITE

REGLES ET PROCEDURES

Avis important aux parents et aux patineurs

Le CPA Saint Laurent est une association gérée par des bénévoles. Nous nous dévouons au patinage artistique ainsi qu'à la pérennité et au succès de notre association, garante de la pratique de ce sport à Saint-Laurent. Si un membre a une question, une suggestion à nous soumettre, merci de la transmettre par écrit. Tous les membres (parents, patineurs et entraîneurs) sont les bienvenus aux réunions de l'Assemblée générale du Conseil d'administration. Nous souhaitons répondre à toutes demandes dans les meilleurs délais et de manière satisfaisante. Si vous souhaitez avoir un rôle actif dans les décisions du CA du club, il existe de nombreuses possibilités pour s'impliquer au sein du CPA Saint Laurent.

Soyez vigilant à la confiance en soi des patineurs. Les paroles d'encouragement sont toujours les bienvenues. Se vanter, se mettre en avant, saper le moral des autres patineurs est inacceptable et intolérable en toute circonstance. Ceci est particulièrement important à des moments cruciaux tels que les jours de tests ou de compétition, les performances lors d'un spectacle. Il importe d'encourager avant tout les performances personnelles et l'accomplissement de soi et non les médailles.

Tout parent qui se rend compte que la confiance en soi de leur enfant ou les habiletés sportives sont attaquées par un autre membre doit en informer l'entraîneur de son enfant, lequel vous guidera sur la bonne façon de procéder. Dans le cas où une solution satisfaisante ne peut être trouvée OU que les parents ne se sentent pas aptes à parler de la situation avec leur entraîneur, il est suggéré que le parent aborde la question avec un exécutif du CA du club.

Tout membre doit en tout temps démontrer un bon esprit sportif, être poli, attentionné et respectueux envers l'autre.

Les manquements au code de conduite du CPA Saint Laurent ne seront pas tolérés. Les membres et les parents seront avertis si des patineurs agissent contre le code de conduite et dans les cas les plus graves ou répétitifs, des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension d'inscription (plus ou moins long terme) pourraient s'appliquer.

Tous les patineurs du CPA Saint Laurent des cours privé, Junior, Intermédiaire et Sénior, doivent prendre connaissance du présent document, le signer, le faire signer un parent si le patineur est d'âge mineur et le faire signer leur entraîneur professionnel. Ce document doit ensuite être remis à un membre du conseil d'administration avec leur inscription.

Faute de quoi, le conseil d'administration sera dans l'obligation d'interdire l'accès à la patinoire au patineur qui n'aura pas remis ce document.

ROLE DES PARENTS

Parents, nous vous demandons, de lire et intégrer les recommandations de K. Leitch, entraîneur national.

- 1- Aimer votre enfant pour ce qu'il ou elle est
- 2- Être réaliste quand à ses capacités
- 3- Être réaliste quand à ses forces
- 4- Être réaliste quand à ses faiblesses.
- 5- Ne pas vivre vos désirs à travers vos enfants
- 6- Comprendre que le parcours d'un patineur a des hauts et des bas
- 7- Ne pas réussir un test ne veut pas dire que l'enfant est un échec
- 8- Mesurer le succès par son développement en tant que personne et non seulement en tant que patineur
- 9- Communiquer avec l'entraîneur. Assurez vous de poser des questions et de comprendre les implications et les engagements.
- 10- Être une personne dont votre enfant est fière
- 11- Comprendre que les commérages de l'aréna ne peuvent qu'être néfastes pour vous, votre enfant et le club.
- 12- Mettre en place des objectifs réalistes en accord avec votre enfant et vos entraîneurs
- 13- Encourager le club et les patineurs
- 14- Offrir de l'aide sur les points faibles plutôt que de critiquer. Les tests réussis, les médailles gagnées seront vite oubliées, mais les impressions que vous laisserez resteront à vie. Souvenez-vous – Nous n'avons jamais une deuxième chance pour faire bonne impression.

SUPERVISION DES JEUNES PATINEURS

S'il vous plaît, souvenez-vous que lorsque votre enfant participe à un de nos programmes, il reste toujours sous votre surveillance. Quand il est sur la glace, il fait partie d'un programme, cependant s'il doit quitter la glace pour aller aux toilettes, boire, ajuster les patins ou les vêtements, nos entraîneurs ne peuvent le surveiller. Pour cette raison, il est impératif que vous restiez à l'aréna.

INSTALLATIONS

Les halls A et B ne sont pas des vestiaires, les chambres sont mises à la disposition des patineurs à cet effet. Il est impératif que vous utilisiez les chambres assignées et utilisez le cadenas mis à votre disposition pour barrer la chambre. La direction de l'aréna affiche un horaire de l'assignation des chambres à l'entrée de l'aréna et dans les halls des chambres. Le club a mis un cadenas à votre disposition pour barrer les chambres. Ce cadenas est placé dans le bureau des entraîneurs. Les patineurs de la première session d'une journée sont priés d'aller chercher le cadenas au bureau des entraîneurs pour sécuriser leurs objets personnels. La clé doit être ensuite placée à côté de la boîte de musique. Tous les autres groupes auront ainsi un accès facile à la clé. Celui qui quitte les chambres à la fin soirée doit accrocher le cadenas et la clé au bureau des entraîneurs pour le prochain jour de cours. Il incombe aux patineurs et aux parents de s'assurer que la chambre est barrée en tout temps lorsqu'il n'y a personne à l'intérieur. (Note: assurez-vous également que la porte des douches est barrée)

PROTOCOLE DES SESSIONS

Tout patineur doit démontrer un bon esprit sportif, politesse et respect envers les autres que ce soit sur la glace ou hors glace. Patiner est à la base un sport individuel et les activités pendant les sessions de pratique ne font pas l'objet d'une organisation collective. Quelques règles de bases doivent être suivies pour la sécurité et pour s'assurer que chacun puisse utiliser au mieux son temps de glace. Alors que le nombre des membres du club a augmenté de façon significative ces dernières années, le nombre de sessions disponibles est resté le même. Ainsi ces règles permettront à chacun d'avoir un temps de glace satisfaisant et sécuritaire.

ACCÈS À LA GLACE - Seuls les entraîneurs et les patineurs peuvent accéder aux glaces. Un patineur peut embarquer sur la glace si et seulement si un entraîneur est présent sur la glace.

Les patineurs ne peuvent pas entrer sur la glace avant que la Zamboni ait quitté la glace et que la porte d'accès de la Zamboni soit fermée.

Un patineur ne peut patiner sur une session pour laquelle il n'est pas inscrit sauf s'il achète une parcelle. Les annulations et les événements spéciaux liés au calendrier de l'aréna ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un report sur une autre session ou d'un remboursement. Un patineur n'a pas le droit de continuer patiner sur la prochaine séance sans a) la permission d'un directeur ou délégué et b) avoir payé pour la parcelle AVANT de continuer sur la session. Si un délégué du club n'est pas présent; il faut remettre le paiement à un des coach sur la glace. Si un patineur ne respecte pas les consignes d'un bénévole du club ou un délégué du club, il recevra un avis 1) verbal et les parents seront avertis; 2) le patineur sera averti de nouveau et le patineur, les parents et l'entraîneur recevrons un avis écrit; 3) les privilèges du patineur d'accéder aux glaces sera suspendu pour une session au choix du club pour un mois.

Si le comportement d'un patineur constitue un manquement grave au code de conduite, le CA pourrait suspendre le patineur immédiatement. Dans le cas d'une suspension AUCUN remboursement ne sera accordé.

ÉQUIPEMENT - Les patineurs doivent porter une tenue de patinage standard. Les Jeans et shorts sont interdits (par exemple : longues écharpes, longues boucles d'oreilles pendantes ou colliers ...ne sont pas recommandés). Les cheveux doivent être attachés dans le dos pour ne pas obstruer la vue de côté et par mesure de sécurité. Les épingles à cheveux sont interdites, les barrettes sont plus sécuritaires.

CELLULAIRES ET APPAREILS AUDIO - L'usage des cellulaires, iPods ou MP3 personnels est interdit sur la glace. Les patineurs et les entraîneurs doivent quitter la glace pour s'en servir.

NOURRITURE - Aliments, gomme à mâcher, boissons sont interdits sur la glace. L'eau est autorisée sur les bords.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES - Faire attention aux positions des autres patineurs en tout temps, spécialement en arrivant sur la glace ou en patinant à partir d'une position en arrêt. Être particulièrement vigilant pour les gauchers.

Regarder dans la direction opposée lorsque le patineur pratique le patinage arrière.

RESTER EN MOVEMENT – À aucun moment un patineur ne peut s'arrêter au milieu de la glace pour parler ou s'affairer avec un autre patineur. S'il est absolument indispensable de parler à un autre patineur, cela doit se faire sur le bord de la glace. Les repos de récupération doivent être pris hors de glace.

REGARDER OÙ ON VA EN TOUT TEMPS – Les patineurs doivent prendre garde de tous les autres patineurs sur la glace et préserver une distance de sécurité vis-à-vis d'eux. Quand vous patinez en arrière, cela ne signifie pas que quelqu'un d'autre doit regarder autour de vous pour vous. Il est de la responsabilité de chaque patineur de regarder dans la direction où il patine, en avant comme en arrière, et de veiller où sont les autres patineurs.

USAGES - Les bonnes manières sont importantes.

Soyez ponctuel, le retard a pour conséquence une leçon écourtée.

Il ne devrait pas être demandé aux entraîneurs de se déplacer et ils doivent toujours être traités avec respect

Crier sur la glace n'est pas approprié. Merci d'être respectueux avec tous les patineurs ainsi que tous les entraîneurs en tout temps.

Les patineurs doivent utiliser un langage approprié en tout temps. Jurer ou insulter sur la glace, hors glace ou partout dans l'aréna n'est pas approprié. L'aréna est un lieu public qui accueille des enfants de tous âges

Ne pas demander de conseils à votre entraîneur alors qu'il donne une leçon à un autre patineur. N'interrompre la leçon d'un autre membre ou n'attirer l'attention de l'entraîneur qu'en cas d'urgence.

Respecter les droits des autres patineurs et être toujours conscient de qui vous entoure. Si des patineurs plus forts ou moins forts pratiquent autour de vous, soyez encore plus vigilant ! Efforcez-vous d'éviter les accidents !

Pousser, bousculer, lancer de la neige ou abimer la glace par des coups de lame est interdit.

Respecter les désignations des sessions et les critères.

Ne pas se venger (verbalement ou physiquement) si un autre patineur démontre une mauvaise attitude.

Avoir toujours une attitude positive et d'encouragement sur la glace. Personne ne devrait être découragé ou critiqué par un autre patineur.

Les patineurs doivent prévenir leur entraîneur lorsqu'ils quittent la glace.

SÉCURITÉ :

Ne pas s'asseoir ou s'allonger sur la glace. En cas de chute, se relever rapidement. Les autres patineurs vous verront plus difficilement si vous êtes allongé sur la glace. Ne pas le faire plus longtemps que vous devriez si cela fait partie de votre chorégraphie. En cas de chute, gardez vos doigts loin de vos lames. En aucun moment, un patineur ne doit s'arrêter au milieu de la glace pour parler ou regarder un autre patineur. S'il est absolument indispensable de parler à un autre patineur, le faire au bord de la bande. Les moments de repos devraient être pris en dehors de la glace.

Aucun patineur ne devrait pousser, tirer, attraper ou bousculer volontairement un autre patineur. Des jeux comme «jouer à Tag» ou autres.....sont interdits. Les patineurs ne doivent ni fabriquer, ni lancer des boules de neige. Creuser la glace, en dehors des circonstances normales d'un saut, est interdit.

Les patineurs doivent être conscients de la présence des autres patineurs et maintenir une distance de sécurité. En patinage arrière, cela ne veut pas dire que tout le monde vous voit. Un patineur est responsable de regarder dans toutes les directions où il patine, avant ou arrière, et toujours vérifier où les autres patineurs sont.

Surveiller la position des autres patineurs en tout temps et spécialement en cas des patineurs gauchers.

Lorsque les patineurs s'approchent des bandes, ils doivent faire attention de ne pas interrompre un patineur dans un exercice ou une chorégraphie.

SAUTS - Les patineurs qui pratiquent des parties de chorégraphie doivent éviter de patiner dans les coins de la patinoire pour des périodes prolongées car ils pourraient gêner les patineurs qui pratiquent des éléments ou des programmes. Les patineurs doivent être particulièrement vigilants à l'approche des coins de la patinoire car la préparation de saut comme le Lutz est longue et en aveugle. Le patineur qui se prépare pour un Lutz peut ne pas voir les autres patineurs.

PIROUETTES :

Exécutez les exercices de pirouettes au centre de la glace (entre les lignes bleues) en vérifiant qu'il y a l'espace suffisant pour effectuer une pirouette. Par exemple, vérifiez où sont vos lames par rapport aux autres patineurs lorsque vous faites une pirouette jambe allongée. Surveiller la position des lames par rapport aux autres patineurs.

Ne pas oublier qu'il devient très difficile de regarder autour de soi quand vous avez déjà commencé un exercice. Par conséquent, regardez bien l'espace dont vous avez besoin AVANT de commencer votre exercice et arrêtez le si vous pensez qu'il peut y avoir un problème. Les autres patineurs sont sensés ne pas déranger un patineur et laisser l'espace libre alors qu'un autre patineur pratique un élément en particulier.

ATTENTION AU BON ORDRE : N'oubliez pas qu'il y a toujours plusieurs cours en même temps sur la glace. Vérifiez toujours votre priorité (Qui est en leçon ? Qui patine sur telle musique ?...). Quand une musique se joue, identifier le patineur pour éviter de le déranger pendant son solo. Les patineurs doivent écouter et identifier le patineur avec sa musique pour éviter de le déranger pendant sa chorégraphie. Donnez la possibilité aux patineurs de pratiquer sur leur musique.

- **MUSIQUE :** Les patineurs doivent avoir les mêmes chances d'avoir leur musique sur leur heure de pratique.
 - Pendant les sessions de style libre et de danses, les solos doivent être passés par rotation. Les patineurs en leçon ont priorité (maximum 1 toutes les 15 minutes)
 - Celle-ci sera accordée de la façon suivante: 1 musique pour 2 entraîneurs, 1 musique pour 1 patineur, (bis)....

FIN DES SESSIONS : Avant la fin de la session, rebouchez les trous et quittez la glace quand le klaxon sonne et que les portes d'accès de la Zamboni s'ouvrent, la session est terminée.

RÈGLES GÉNÉRALES

- 1- Il est recommandé que les parents ou gardiens accompagnant l'enfant et restent pendant la session.
- 2- Les parents, gardiens ou accompagnateurs ne peuvent en aucun cas pénétrer sur la glace, perturber un patineur ou interrompre les entraîneurs alors qu'ils donnent des cours.
- 3- Respect des installations : Attention de ne pas laisser de déchets sur les bordures de la glace après les leçons (bouteilles vides, mouchoirs, emballage de collation)
- 4- Hors Glace : Politesse, considération, aide et sens commun sont aussi importants dans les vestiaires. Respectez l'assignation des vestiaires; les vestiaires sont pour un groupe et non un patineur particulier. Les patineurs plus âgés doivent faire en sorte que les plus jeunes se sentent accueillis et encouragés aussi bien sur la glace qu'en dehors.
- 5- A l'aréna, souvenez-vous de vos buts et objectifs et ne dérangez pas les autres patineurs; tous ont droit de pratiquer et d'améliorer leurs habilités.
- 6- L'aréna est un lieu public et vous êtes responsable de vos effets personnels et de ceux de vos enfants. Ne laissez pas traîner d'objets de valeurs et respectez les consignes de fermer les vestiaires
- 7- Toutes suggestions ou inquiétudes en rapport avec le CPA Saint Laurent doivent être envoyées par écrit au président du club. Si le président n'est pas disponible, vous pouvez le donner à un membre exécutif du comité qui le donnera dès que possible au président. (cpa.stlaurent@gmail.com)

TOUT ENTRAINEUR PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DANS NOTRE CLUB OU TOUT OFFICIEL DU CLUB A AUTORITÉ POUR FAIRE RESPECTER SES RÈGLES. TOUT MANQUEMENT À CES RÈGLES PEUVENT CONDUIRE À UNE EXCLUSION IMMÉDIATE DE LA GLACE.

JE : _____
(En lettre moulée)

Membre en règle de Patinage Canada, sous le club d'appartenance, CPA Saint Laurent, 1000801, m'engage, à respecter le Code de Conduite établi par CPA Saint Laurent.
Je comprends la présente entente et je m'engage à suivre les consignes et clauses qui y sont rédigées.

Signature du patineur:	Signature du parent:	Signature de l'entraîneur:
Date:	Date:	Date: